

État civil de l'élève

Nom : Prénom :
 Sexe : Féminin Masculin Date de naissance : __/__/____
 Téléphone élève : Mail élève :

Renseignements concernant l'élève ou les parents

Parent 1

Parent 2

Nom : Prénom :
 Date de naissance : __/__/____ Date de naissance : __/__/____
 Si adresse identique ne renseigner qu'une fois
 Adresse : Adresse :
 Code postal : Code postal :
 Ville : Ville :
 Téléphone : Téléphone :
 Mail : Mail :

Pour être valide, votre inscription doit nous être retournée avec les documents suivants :

- Le présent document entièrement complété et signé (recto et verso)
- Le chèque de règlement de l'année, ou du 1^{er} mois (le règlement sera encaissé après les essais)
- Un justificatif de domicile pour les personnes résidant à Saint-Genest-Lerpt
- Un justificatif de quotient familial si inférieur à 700
- Pour la danse, un certificat médical

Inscription à l'EMEA du lundi 9 au vendredi 13 septembre 2024 de 9h à 12h et de 16h à 19h.

Semaine d'essai (après pré-inscription obligatoire sans engagement) du lundi 16 au vendredi 20 septembre 2024.

Tarifs et facturation - Inscription annuelle

Tarifs des cotisations annuelles	Lerptiens	Non-Lerptiens
Cours collectifs : Eveil musical, danse, théâtre	200 €	220 €
Cours collectifs : Arts plastiques	200 €	220 €
Cours collectifs : Photographie	200 €	220 €
Cours individuel de musique / MAO (30 minutes)	350 €	425 €
Cursus complet (30 min indiv et 1h groupe / 1 h percussions)	410 €	500 €

- Remise si quotient familial inférieur à 700 : 30 %

Mode de règlement (Chèque bancaires ou chèques vacances ou CB ou espèces) :

- un versement annuel un versement trimestriel un versement mensuel

Choix des enseignements (Merci de cocher la/les case(s) correspondante(s))

- Eveil musical
- Danse
- Théâtre
- Arts plastiques
- Photographie
- Musique cours individuel / MAO
- Cursus complet (classe rythmique, classe orchestre)

MUSIQUE

Cours de musique :

- 30 minutes de cours d'instrument (horaire et jour à définir avec le professeur selon disponibilités)
Formation Musicale (FM) pendant le cours individuel
- 1h00 d'atelier musiques actuelles en groupe ou percussions (Option cursus complet)

Choix de l'instrument :

- Basse** (Mardi, Jeudi, horaire et jour à définir avec le professeur)
- Guitare** (Mardi, Jeudi, horaire et jour à définir avec le professeur)
- Piano** (Mardi, horaire à définir avec le professeur)
- Batterie** (Lundi, horaire à définir avec le professeur)
- Chant** (du Lundi au Vendredi, horaire et jour à définir avec le professeur)
- MAO** (du Lundi au Vendredi, horaire et jour à définir avec le professeur)
- Classe rythmique** (Lundi, 19h30 - 20h30)
- Classe orchestre** (Mercredi, 19h00 - 20h00)

Éveil musical à EMEA (Louis Richard)

- 3-5 ans (Mercredi 16h00-16h45)
- 5-6 ans (Mercredi 15h00-15h45)
- 6-8 ans (Mercredi 14h00-14h45)

THÉÂTRE

Expression théâtrale (6-8 ans, Mercredi 16h30-17h30) - Salle Coluche (Groupe scolaire Pasteur entrée élémentaire)

Atelier théâtre

- Adolescents 1**, (9-13 ans, Mardi 17h00-18h30) - Salle Coluche (Groupe scolaire Pasteur entrée élémentaire)
- Adolescents 2**, (9-13 ans, Mercredi 17h30-19h00) - Salle Verchère (Louis Richard)

Théâtre d'impro (Adultes, + 15 ans, Mercredi 19h00-20h30) - Salle Coluche (Groupe scolaire Pasteur entrée élémentaire)

ARTS PLASTIQUES

Atelier Dessin Enfants (7-12 ans, Mardi 17h30-19h00) - Salle Minois (Louis Richard)

Atelier Dessin Adultes (Mardi 19h00-20h30) - Salle Minois (Louis Richard)

PHOTOGRAPHIE

Atelier photographie Enfants (7-12 ans, Lundi Horaire provisoire 17h00-18h30) - Salle Minois (Louis Richard)

Atelier photographie Adultes (A définir)

DANSE

Eveil et initiation :

- Eveil (MS-GS) (Mercredi 10h30-11h15)
- Initiation (CP-CE1) (Mercredi 9h30-10h30)

Classique :

- Enfants (CE2 au CM2) (Mercredi 11h15-12h15)

Modern Jazz :

- Enfants (CE2 au CM2) (Lundi 17h00-18h00)
- Adolescents (Lundi 18h00-19h15)
- Adultes (Lundi 20h15-21h30)

Contemporain :

- Découverte (lycée/adultes) (Lundi 19h15-20h15)

CONSEIL D'EXPLOITATION

Compléter obligatoirement

Le conseil d exploitation de l'école est un organe consultatif liant professeurs, élèves et représentants municipaux. Il permet à tous les acteurs de l'école de se retrouver et de donner leur avis sur les évolutions et sujets importants pour l'école. Il se compose de cinq conseillers municipaux, d un représentant des professeurs et de trois représentants d'élèves/parents d'élèves (un 1 pour chaque département artistique).

Le conseil se réunit deux à trois fois par an et les réunions se déroulent en début soirée selon les disponibilités du plus grand nombre. Nous vous encourageons à y participer pour faire entendre la voix des élèves et de leurs parents : chaque année, les parents d'élèves manquent cruellement et nous vous remercions donc par avance de votre candidature... l'école compte sur vous pour rester vivante et proche de ses élèves !

Je soussigné _____, **souhaite / ne souhaite pas** présenter ma candidature pour participer au Conseil d Exploitation de l'Ecole Municipale d Enseignement Artistique de Saint-Genest-Lerpt comme **élève / parents d'élève** du département **musique / théâtre / Danse**.

VOUS POUVEZ EXERCER VOS DROITS :

- DROIT D'INFORMATION: Vous voulez connaître les données et les détails sur l'utilisation de vos données
- DROIT DE MODIFICATION / RECTIFICATION: Vous voulez modifier une information erronée de vous concernant
- DROIT À L'EFFACEMENT / OUBLI: Vous voulez supprimer des données vous concernant en accord avec la législation.
- DROIT À L'OPPOSITION D'UN TRAITEMENT: Vous voulez vous opposer à l'utilisation de vos données dans la recherche clinique ou pour d'autre usage.

- En cas de désaccord, vous pouvez procéder à une réclamation auprès de la Commission National de de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS ou sur <https://www.cnil.fr/webform/adresser-une-plainte>.

Vous êtes libre de refuser ou d'interrompre votre participation à tout moment sans encourir aucune responsabilité ni aucun préjudice de ce fait et sans avoir à vous justifier. En cas d'interruption les informations vous concernant seront conservées sauf opposition de votre part. Vous êtes libre de vous opposer au traitement de vos données existantes en contactant notre délégué à la protection des données : rgpd@villesgl.fr

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE ET DES PRESTATIONS DE L'ÉLÈVE

L'élève majeur (ou le cas échéant, ses responsables légaux), autorise la ville de Saint-Genest-Lerpt à :

- Photographier ou filmer l'élève dans le cadre des activités de l'ÉMEA, ainsi que permettre la prise de vue représentant l'élève par des journalistes ou photographes
- Imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images dans le cadre des publications écrites et multimédias de l'ÉMEA et de la ville de Saint-Genest-Lerpt
- Enregistrer les événements organisés par l'ÉMEA auxquels participe l'élève et accepter que le résultat sonore puisse figurer sur tous les supports de publications multimédias de l'ÉMEA ou de la ville de Saint-Genest-Lerpt (vidéos, internet, etc.).

L'élève majeur (ou le cas échéant, ses responsables légaux) accepte de céder les droits liés à ces publications, à titre gracieux, à l'ÉMEA ou la ville de Saint-Genest-Lerpt, producteur de ces supports.

L'ÉMEA et la ville de Saint-Genest-Lerpt s'engagent à utiliser ces images dans le respect absolu de l'image de la personne et non à des fins pouvant lui porter préjudice.

Signature de l'élève ou du 1^{er} représentant légal

(Précédée de la mention "lu et approuvé")

Signature du second représentant légal

(Précédée de la mention "lu et approuvé")